



Changement de régime pour me mettre en micro entreprise

Par **nadouche35**, le **14/01/2010** à **14:28**

Bonjour,
j'ai acheté le 16 janvier 2009 une boulangerie. Je suis en nom propre en régime simplifié. Mon affaire ne se développe pas comme je l'espérais et j'aimerais savoir si à ce jour je peux me mettre en micro entreprise et surtout comment faire. j'aimerais également savoir si j'aurai une différence de tarif pour les charges en général. Il faut savoir que mon époux est conjoint collaborateur car il a son CAP Boulanger mais qu'il travail à l'extérieur car malheureusement actuellement je ne peux pas me retirer de salaire. Je n'ai pas d'ouvrier.